

Migrations interrégionales : plus de départs que d'arrivées

Dans les flux migratoires avec les autres régions métropolitaines, l'Alsace est déficitaire de 2 300 personnes par an. C'est là un retournement de tendance, comparé à la décennie précédente. L'Alsace reste cependant attractive pour les jeunes de 18 à 25 ans.

Même si les départs de cadres sont plus nombreux que les arrivées, l'Alsace reste la 4^e région de province avec 13 % de cadres parmi ses actifs.

Entre 2000 et 2005, l'Alsace a accueilli 68 000 nouveaux arrivants en provenance des autres régions de France métropolitaine, mais dans le même temps, près de 80 000 personnes ont quitté la région. L'Alsace enregistre ainsi un déficit migratoire avec le reste de la France de l'ordre de 2 300 personnes par an. Un retournement de tendance s'est produit par

- En Alsace, le taux annuel de départs est un des plus faibles de France : 130 pour 10 000 habitants.
- Sur la période 2000-2005, le solde migratoire négatif chez les cadres s'accroît avec 600 personnes par an.
- En 2005, 34 900 personnes installées en Alsace résidaient à l'étranger cinq ans auparavant.

rapport à la décennie précédente, où le solde des échanges avec les autres régions métropolitaines représentait un apport annuel de 1 300 personnes. Ainsi, en matière de migrations résidentielles internes au territoire national, la région a perdu autant d'habitants en 5 ans qu'elle n'en avait gagnés en 9 ans.

Une faible mobilité résidentielle

Cette évolution tient davantage à une augmentation des départs qu'à une baisse des arrivées. Pour autant, l'Alsace demeure en marge des grands courants migratoires. Avec la Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais, c'est l'une des régions qui échange le moins de population avec le reste de la métropole. L'Alsace attire beaucoup moins que les régions du Sud ou de l'Ouest de la France. Entre 2000 et 2005, elle a accueilli en moyenne

L'attrait du Sud



Solde migratoire annuel moyen (pour 10 000 habitants)

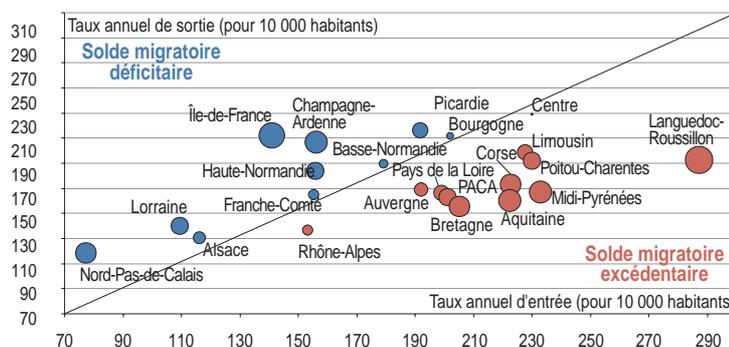
- 65 et plus
- de 35 à moins de 65
- de 0 à moins de 35
- de -50 à moins de 0
- moins de -50

Champ : population des ménages, personnes âgées de plus de 4 ans.

116 nouveaux résidents par an pour 10 000 habitants, contre 287 en Languedoc-Roussillon. En même

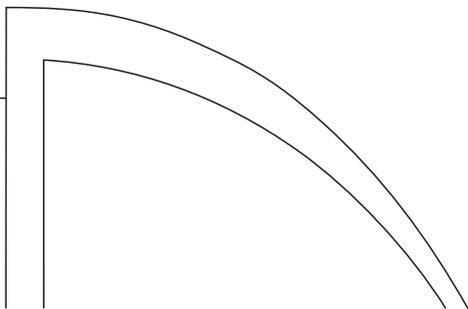
L'Alsace reste en marge des grands courants migratoires

Migrations interrégionales entre 2000 et 2005



Lecture : la taille des ronds est proportionnelle au solde migratoire annuel moyen pour 10 000 habitants : +95 en Languedoc-Roussillon ; -14 en Alsace

Champ : population des ménages, personnes âgées de plus de 4 ans.



L'étude porte sur le champ de la population des ménages. Sont exclus les résidents des communautés (maisons de retraite, résidences universitaires...).

Migrations résidentielles internes
Les résultats ne portent que sur les migrations internes à la France métropolitaine. Les échanges avec les DOM et l'étranger ne sont pas intégrés. Seules sont prises en compte les personnes de 5 ans et plus. Le solde migratoire interne d'une région est la différence entre les arrivées et les départs de la région.

temps, l'Alsace est une région que l'on quitte peu. Rapporté à 10 000 habitants, le taux annuel de départs (130) y est l'un des plus faibles de France.

L'Alsace échange principalement avec la Lorraine, l'Île-de-France, la Franche-Comté et Rhône-Alpes. Ces quatre régions alimentent plus de la moitié des flux d'arrivées et de départs. Par rapport à la précédente décennie, le solde migratoire de l'Alsace s'est inversé avec sept régions. L'évolution la plus marquante concerne l'Île-de-France.

Lorraine et Île-de-France : principales régions d'échanges

Échanges migratoires interrégionaux

	2000-2005			1990-1999	
	Arrivées	Départs	Solde	Solde annuel moyen	Solde annuel moyen
Lorraine	14 800	13 700	1 100	220	1 100
Île-de-France	11 600	13 100	-1 500	-300	150
Franche-Comté	6 750	6 820	-70	-10	300
Rhône-Alpes	5 400	8 100	-2 700	-540	-200
Autres régions métropolitaines	29 600	37 980	-8 380	-1 670	-50
Total entrants/sortants	68 150	79 700	-11 550	-2 300	1 300
Étranger	34 900	nc	nc	nc	nc

nc : non connu

Champ : population des ménages, personnes âgées de plus de 4 ans

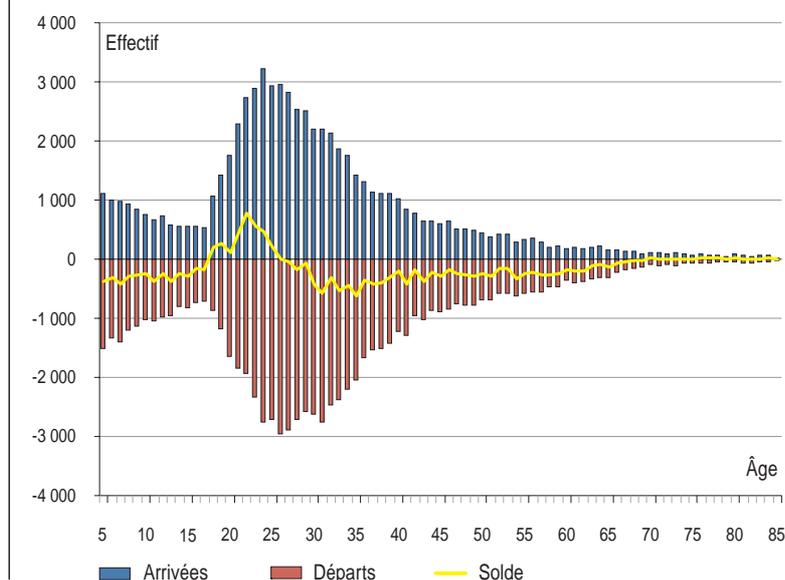
Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 (exploitation complémentaire), RP, 1990 et 1999 (exploitation principale)

De 2000 à 2005, l'Alsace a perdu 300 habitants par an au profit de cette région, alors qu'elle en avait gagné 150 par an de 1990 à 1999. De même, la Franche-Comté qui avait fortement contribué à l'apport migratoire entre 1990 et 1999, est une région avec laquelle les échanges semblent tendre vers un équilibre. En revanche, le déficit migratoire avec les régions du Sud et de l'Ouest n'est pas nouveau, mais

il s'est accentué, en particulier avec Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. L'Alsace conserve néanmoins un solde positif avec cinq régions du Nord et de l'Est : la Lorraine, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la Champagne-Ardenne et la Haute-Normandie. Mais, même dans ces échanges, le gain de population s'est affaibli. Avec la Lorraine, le solde annuel moyen a été divisé par cinq, passant de 1 100 sur la période 1990-1999 à 220 entre 2000 et 2005.

L'Alsace reste attractive pour les 18-25 ans

Échanges migratoires par âge de l'Alsace avec les autres régions



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 (exploitation principale)

L'Alsace reste attractive pour les jeunes

L'Alsace reste cependant attractive pour les jeunes de 18 à 25 ans (+600 personnes par an). Seules six autres régions, dont l'Île-de-France, bénéficient d'un solde positif dans cette tranche d'âge. Grâce à la diversité et à la notoriété de ses établissements d'enseignement supérieur, l'Alsace accueille de nombreux étudiants.

L'Alsace moins attractive pour les cadres

Échanges migratoires de l'Alsace avec les autres régions, par catégorie socioprofessionnelle

	2000-2005			1990-1999	
	Entrées	Sorties	Solde	Solde annuel moyen	Solde annuel moyen
Cadres	11 600	14 500	-2 900	-580	-160
Professions intermédiaires	12 200	14 500	-2 300	-460	500
Employés	12 000	11 500	500	100	500
Ouvriers	7 000	6 900	100	20	500
Retraités	3 000	4 500	-1 500	-300	-200
Actifs 15-64 ans	44 000	49 200	-5 200	-1 040	1 300
Ensemble*	68 150	79 700	-11 550	-2 310	1 300

* population des ménages, personnes âgées de 4 ans et plus

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006, RP 1990 et 1999 (exploitations complémentaires et principales)

Mais la région attire également de jeunes actifs en début de vie professionnelle. Ces arrivées, en provenance de Lorraine et de Franche-Comté notamment, compensent largement les départs de jeunes Alsaciens vers l'Île-de-France. Après 26 ans, les départs se font plus nombreux que les arrivées. Le solde devient nettement négatif pour les 30-59 ans, avec une perte avoisinant 1 900 personnes par an, dont la moitié de trentenaires. À cette perte d'adultes, s'ajoute celle des enfants de moins de 15 ans qui les accompagnent (-600 par an). Dans ces mouvements, l'Alsace est déficitaire avec la plupart des autres régions, y compris avec la Lorraine, alors qu'avec cette dernière le solde était nettement favorable à l'Alsace dans les années passées.

Plus de départs
que d'arrivées
chez les cadres

Les régions du Sud et de la façade atlantique sont les destinations privilégiées des actifs. À contrario, les dix régions situées au nord

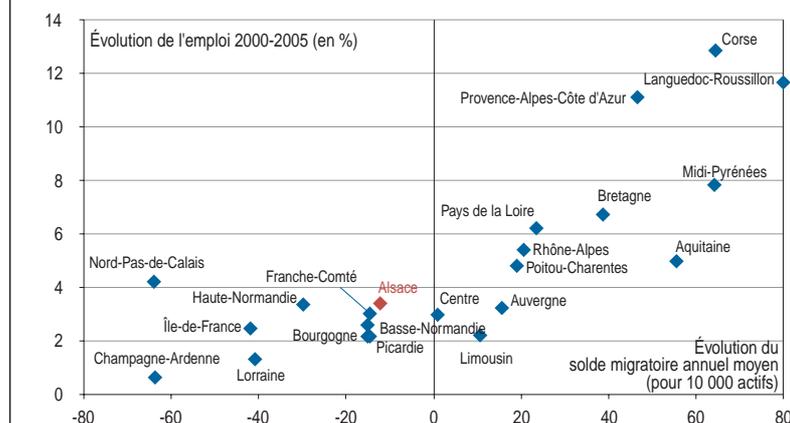
d'une ligne Rennes-Lyon ne parviennent pas à les retenir. La recherche d'un climat ou d'un cadre de vie agréables n'est pas seule en cause dans ce tropisme. Les régions les plus attractives sont aussi celles où la croissance de l'emploi a été la plus vigoureuse depuis 2000. L'Alsace a connu entre 2000 et 2005 un solde migratoire négatif de 1 000 actifs par an. Dans les années quatre vingt dix, celui-ci était positif avec 1 300 actifs par an, alors que le contexte économique était favorable, avec un taux de chômage le plus faible de France. Cette évolution des flux migratoires d'actifs sur la période 2000-2005 va probablement de

pair avec une dégradation du marché du travail due, à la fois, au recul du travail frontalier et à la stagnation de l'emploi salarié local liée aux difficultés de l'industrie.

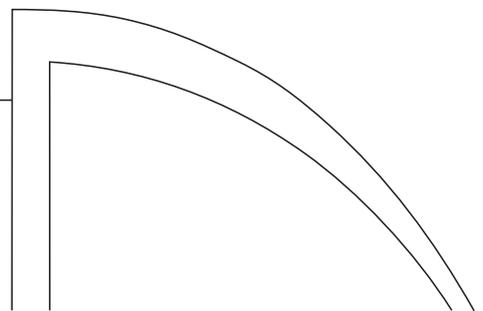
Le bilan migratoire sur la période 2000-2005 diffère selon la catégorie professionnelle. Pour les ouvriers et les employés, les arrivées compensent encore les départs. En revanche, le solde s'est inversé pour les professions intermédiaires, en raison d'une baisse des entrées, conjuguée à une hausse des départs. Pour les cadres, le déficit s'est creusé par rapport à la période 1990-1999 et atteint 600 personnes par an. Le départ de sièges sociaux de grands groupes a dû probablement participer à cette évolution. L'Île-de-France, Rhône-Alpes et les régions du Sud sont les principales bénéficiaires de la mobilité des cadres. À elle seule, la région capitale concentre d'ailleurs 35 % des effectifs de cadres nationaux. Néanmoins, malgré ces mouvements migratoires défavorables, l'Alsace reste la 4^e région de province pour

► Attractivité résidentielle et croissance de l'emploi

Évolution de l'emploi et du solde migratoire annuel moyen



Source : Insee, estimation d'emploi, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006



Le solde migratoire d'un territoire est la différence au cours d'une période donnée, entre les personnes nouvellement venues s'installer sur le territoire et celles à l'inverse ayant quitté ce dernier pour résider ailleurs.

Le solde migratoire apparent est évalué par différence entre la variation de population sur la période et l'excédent naturel (naissances-décès). Il intègre donc le solde des migrations internes et aussi le solde des migrations avec l'étranger.

Taux annuels de migration

Les données ne prennent pas en compte les personnes ayant effectué des allers-retours entre deux régions au cours de la période. Le nombre réel de migrations qu'a connu la région est donc supérieur au nombre de migrants comptabilisés par le recensement. Une méthode statistique permet d'estimer à partir des migrants décomptés lors du recensement, des taux annuels d'entrée et de sortie pour 10 000 habitants prenant en compte la totalité des migrations.

35 000 arrivées de l'étranger

Les échanges migratoires ne se limitent pas aux mouvements inter-régionaux. En 2005, 34 900 personnes installées en Alsace résidaient à l'étranger cinq ans auparavant. Dans 3 cas sur 10, les arrivants sont de nationalité française. Les pays européens alimentent plus de la moitié des flux en provenance de l'étranger. L'Allemagne vient en tête, avec 20 % des arrivées, devant la Suisse (7 %). Les migrants venant d'autres pays arrivent principalement d'Algérie, de Turquie et du Maroc. Près de 7 500 personnes arrivées en Alsace entre 2000 et 2005 résidaient dans l'un de ces trois pays auparavant.

Les personnes en provenance de l'étranger sont jeunes, comme celles venues de métropole (8 sur 10 ont moins de 40 ans), mais

elles sont moins souvent actives (56 % contre 65 %).

Le solde des échanges de population avec l'étranger n'est pas connu, les données des enquêtes annuelles de recensement ne permettant pas de quantifier les départs vers l'étranger. On peut cependant conclure que le solde des migrations de la région avec l'étranger est positif. En effet, malgré des échanges migratoires déficitaires avec la France métropolitaine, l'Alsace a gagné 12 000 personnes par an entre 1999 et 2005. L'excédent des naissances sur les décès, de l'ordre de 8 200 personnes par an, n'explique que pour partie cette croissance démographique.

Typhaine AUNAY
Mayette GREMILLET

la part des cadres parmi ses actifs (13 %).

Des échanges déficitaires avec le Sud



Champ : population des ménages, personnes âgées de plus de 4 ans.

© IGN - Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 (exploitation principale)
Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 (exploitation principale)



Champ : population des ménages, personnes âgées de plus de 4 ans.

© IGN - Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 (exploitation principale)
Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 (exploitation principale)